



## APPEL AUX CANDIDATS – CHARGÉ(E) DE COURS (H/F/X)

TEMPS PARTIEL

FORMATION CADRE MOYEN – INSPECTEUR PRINCIPAL DE POLICE

### STATUTS

L'Académie Régionale de Police de Bruxelles (ARPB) souhaite renforcer son équipe de chargés de cours et recherche des collaborateurs disposant d'une expertise reconnue, actuelle et directement utile à la formation policière.

Offre d'emploi à temps partiel pour la charge du cours de « Statuts » (module 2.4) au sein du rôle linguistique francophone **à partir d'octobre 2026**.

#### Formation cadre moyen - Inspecteur principal de police

*(1 promotion par an ; 1 classe par promotion)*

#### 8 périodes de cours

##### **Objectif général :**

L'aspirant maîtrise les dispositions relatives à son futur statut d'inspecteur principal et s'intègre dans l'application des dispositions et procédures statutaires qui lui sont propres ou plus généralement applicables au personnel policier à l'égard desquels sa qualité implique l'exercice de certaines prérogatives.

##### **Objectifs spécifiques :**

- Analyser et comprendre le statut juridique et administratif de l'inspecteur principal dans le cadre plus général du service de police intégrée
- Identifier les responsabilités de l'inspecteur principal dans l'application des dispositions statutaires

##### **Contenus :**

- Statut légal et réglementaire de l'inspecteur principal : statuts administratif, pécuniaire, disciplinaire et syndical
- Rôle de l'inspecteur principal dans la mise en application des dispositions statutaires



Pour pouvoir postuler, les candidats doivent :

- Disposer d'une **expertise actuelle et légitime** en lien avec la charge de cours sollicitée.
- Bénéficier d'une **appréciation positive de la part de leurs pairs**.
- Être membre opérationnel exerçant au sein d'une **zone de Police locale bruxelloise** ou d'une **unité de la Police fédérale située à Bruxelles** et revêtir le grade d'Inspecteur principal de police (ou grade supérieur).
- Une formation à la **pédagogie** et/ou une expérience dans l'enseignement sont des atouts.

## INTRODUCTION DES CANDIDATURES

« Rejoindre l'ARPB, c'est contribuer concrètement à la formation des policiers de demain et mettre son expérience de terrain au service d'un projet pédagogique ambitieux ! »

Envoyez-nous votre candidature composée d'un C.V. détaillé et d'une brève lettre de motivation par e-mail à l'adresse [eps.arpb-gpab.recruitment@police.belgium.eu](mailto:eps.arpb-gpab.recruitment@police.belgium.eu)

**au plus tard le 31 juillet 2026**